

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT
Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

| | | | |
|--|---|--|--|
| Abonnements | Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne. | Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLANT, Directeur L. BONNET, Rédact. en chef Les annonces sont reçues au bureau du Journal. | Publicité ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RECLAMES (— d' —)..... 75 cent. Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse |
| | 3 mois 6 mois 1 an | | |
| LOT et Départ. limitroph. 3 fr. 5 fr. 9 fr. | | | |
| Autres départements..... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr. | | | |
| Les abonnements se paient d'avance | | | |

Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)

Format illégalement imposé : N° 69

Voir nos Dépêches au Supplément

LA SITUATION

Le rationnement du pain. Les énormes conséquences qu'il peut avoir sur la durée de la guerre. Un mécontentement injustifié. Est-ce aux privilégiés de l'arrière qu'il convient de se plaindre?... — L'Autriche voudrait bien en finir. — La malheureuse Roumanie.

Le projet de rationnement du pain produit une certaine émotion dans le pays. Prompts à mettre les choses au noir, nombre de gens de l'arrière manifestent leur mécontentement.

Il faudrait, cependant, voir les réalités et comprendre que nous sommes en guerre; or, si nous voulons la victoire, il faut, de bonne grâce, accepter les restrictions qui nous mèneront au succès.

Et en quoi, disent les sceptiques, la suppression de quelques centaines de grammes de pain peut-elle avancer la fin des hostilités? Tandis qu'un résultat est certain: on mécontente les ouvriers des villes et de la campagne.

Examinons l'objection et voyons tout d'abord le mécontentement des ouvriers.

Celui des ouvriers de la campagne n'existe pas. Les paysans ont des réserves de grain, de pommes de terre, de denrées diverses. Personne n'est inquiet à leur sujet sous le rapport des vivres!

Pour les ouvriers des villes on a sagement prévu des rations égales à celle du soldat du front. Il est tout juste que le travailleur qui peine ait du pain en quantité suffisante.

Donc, ouvriers des villes et paysans n'ont aucune raison d'être mécontents du rationnement prévu. Ils n'en souffriront à aucun titre.

Reste la classe bourgeoise. Les grincheux prétendent qu'il y a parmi elle des misères ignorées et que la vie de cette bourgeoisie sera difficile. C'est possible: Nous sommes en guerre et nos héroïques poilus, eux aussi, ne sont pas à la noce!... Si tout le monde ne peut pas remplacer le pain par des mets délicats — et cela est certain — on mangera des pommes de terre, du riz, des navets ou des haricots!... On se résoudra à ces petites misères d'un cœur vaillant parce qu'elles auront une

répercussion indiscutable sur la durée de la guerre.

On a calculé que 100 grammes de pain économisés par tête d'habitant permettraient d'amener tous les jours, 5.000 soldats américains de plus.

Calcul fantaisiste objectent les éternels rouspéteurs, qui ne veulent pas comprendre que leurs critiques incessantes ont une fâcheuse influence sur les masses qui ne réfléchissent point par elles-mêmes.

Calcul fantaisiste?... Voyons!

L'arrivée des Américains en France est limitée par le tonnage dont une partie est utilisée pour ravitailler les pays alliés qui n'ont pas de blé en quantité suffisante. Plus on pourra diminuer l'importation du blé, du sucre ou des autres denrées, plus on aura de bateaux disponibles pour transporter les soldats américains.

Personne ne peut contester cette affirmation.

Or, supposons que les restrictions prévues entraînent une réduction de 100 grammes de pain pour 20 millions de Français seulement, cela donne aussitôt une économie de deux mille tonnes.

Si le même résultat est obtenu pour l'Angleterre et pour l'Italie, nous arriverons au total de six mille tonnes par jour.

Il est incontestable que c'est là un chiffre minimum et que, par suite de la limitation du pain à 200 grammes par tête pour les non travailleurs manuels, on ne risque aucune exagération en fixant à 150 grammes l'économie par personne. Dans ce cas, le tonnage libéré est de neuf mille tonnes. C'est-à-dire que, tous les jours, les navires venant d'Amérique peuvent transporter neuf mille tonnes de soldats ou de matériel, au lieu de 9.000 tonnes de denrées.

En résumé, en nous imposant de bonne grâce les restrictions proposées par le gouvernement nous permettons à l'armée américaine d'amener quotidiennement, EN PLUS des arrivées normales, environ DIX MILLE hommes supplémentaires.

Faites le total pour le printemps et osez dire que ces « calculs fantaisistes » ne sont pas de nature à triompher, à l'arrière, de tout mécontentement.

Aussi bien, est-ce à nous, qui depuis trois ans vivons, en dehors des horreurs, une vie presque normale, malgré les difficultés croissantes, est-ce à nous à nous plaindre? Que les malheureux Belges, que nos pauvres compatriotes des régions envahies, que les Monténégrins, les Serbes, les Roumains vic-

times d'une double trahison de Sturmer et de Lénine, aient le droit de se lamenter, que nos admirables poilus aient celui de trouver que « c'est long », d'accord. Nous, privilégiés de l'arrière, nous avons un seul droit: faire notre devoir et soutenir de toutes nos forces le moral du pays jusqu'à l'heure de la certaine victoire.

Que pèseront, ce jour-là, les modestes privations que l'on va nous imposer. Nous aurons, pour notre faible part, contribué au triomphe du Droit et nous aurons l'immense joie de nous dire, que notre résistance a permis la conclusion d'une paix indéfinie dont nous béniront nos enfants et nos arrière-petits enfants.

Qu'il lève le doigt celui qui proteste contre les restrictions et qui prétend placer son égoïsme avant l'intérêt de la patrie!

Après le chancelier allemand, le comte Czernin vient de prononcer un grand discours.

Le président du Conseil autrichien estime que le ciel de la monarchie dualiste s'est éclairci et que son pays n'a plus d'inquiétudes depuis l'effondrement de la Russie.

Le moment est donc venu, pense-t-il, de parler de paix. Il s'agit, vous l'entendez bien, d'une paix favorable aux empires de proie. Les Alliés doivent évidemment cette modeste compensation aux Barbares brutalement assaillis par l'Entente. C'est la version connue, reprise par le ministre de l'empereur Charles!

Le comte Czernin a la mémoire courte et il table par trop sur la naïve crédulité de ses auditeurs. « Il oublie ou feint d'oublier, dit la Tribune de Genève, le coup de force accompli lors de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, et qui fut une des causes premières du cataclysme actuel, il oublie ou feint d'oublier les visées, avouées, de la double monarchie sur Salonique, il oublie ou feint d'oublier l'ultimatum adressé à la Serbie, il oublie ou feint d'oublier l'attitude hostile de Constantin à l'égard des puissances qui avaient le droit strict de veiller au respect de la constitution hellénique. »

Oui, il oublie tout cela et beaucoup d'autres choses encore. S'il est inutile de s'étendre sur ce point, on peut cependant rappeler qu'à la date du 28 juillet 1914, le chancelier Bethmann-Hollweg télégraphiait à l'ambassadeur allemand de Vienne: « La réponse du gouvernement serbe à l'ultimatum autrichien, maintenant qu'on la possède, permet de reconnaître que la Serbie a

fait bon accueil aux demandes autrichiennes. »

Ainsi, malgré son désir de trouver un prétexte à la guerre dans la réponse des Serbes à l'ultimatum insolent de l'Autriche, l'Allemagne devait reconnaître que le malheureux petit peuple s'inclinait à l'excès devant les prétentions de François-Joseph.

Aussi bien, la cause est entendue. L'univers tout entier n'ignore pas que cette guerre a été voulue par Berlin dans le dessein indiscutable d'asservir l'Europe à la Germanie.

Aujourd'hui, l'Autriche croyant ses voisins définitivement vaincus voudrait arrêter la guerre. Elle comprend les périls qui la menacent et elle voudrait traiter avant de s'aliéner totalement les puissances occidentales de l'Europe et l'Amérique.

Elle sait que la continuation de la guerre marquera son définitif asservissement à Berlin ou la dislocation de ses peuples disparates. Elle ne peut escompter aucun bénéfice au nord, et elle doit renoncer à son espoir de rejoindre Salonique, car la Bulgarie veille et entend se réserver la Macédoine tout entière.

Donc, la prolongation de la guerre, même si les empires centraux devaient être victorieux — ce qui ne sera pas — desservirait les intérêts de Vienne.

L'Autriche ne peut redevenir un Etat indépendant que de par la volonté des Alliés. M. Wilson l'a nettement déclaré. Mais, observe le *Temps*, « il n'y aura pas trace d'indépendance autrichienne tant que le comte Czernin, proposant la paix générale, ne sera même pas libre de dire ce qu'il entend par là. Car il n'a pas osé déplier une carte, ni apporter une précision. L'erreur continue. »

Et la guerre aussi.

Un jour viendra où Vienne remerciera les Alliés d'avoir lutté jusqu'à la victoire, car cette solution seule délivrera l'Autriche de l'emprise croissante des Prussiens.

La malheureuse Roumanie, complètement isolée, deux fois trahie par la Russie tsariste et par la Russie des Soviets, est impuissante à faire front au danger qui la menace. Avant longtemps elle sera contrainte d'abandonner la lutte.

Mais les Alliés se souviendront, au grand jour des réparations, qu'ils ont une dette sacrée à acquitter. M. Wilson en a pris l'engagement solennel.

« Pour poignante qu'apparaisse la souffrance de cette nation, écrit l'*Evénement*, en attendant la revanche du droit qu'elle aura contribué à ériger, elle gardera, en face des bourreaux et des parjures sa foi intacte. C'est la foi qui nous est commune et qu'il faut posséder, la foi d'une ère libératrice où l'idée délivrée aura enfin dompté le démon de la force brutale. »

A. C.

Vers Cambrai

D'après des renseignements précis, de nouvelles attaques sur une vaste échelle avaient été projetées et préparées pour la nuit dernière ou l'aube d'aujourd'hui, par l'ennemi, sur la cote sud du front de bataille, près de Marcoing. Ce projet n'a pas été mis à exécution parce que les pertes subies, lundi, par l'ennemi, ont été si sévères, que les troupes boches ont été jugées incapables de tenter une nouvelle opération.

Puissante flotte aérienne

Plus de 200.000 frènes sont demandés par

le gouvernement britannique pour la construction des aéroplanes au cours des douze prochains mois.

En réponse à l'appel adressé par la Ligue aérienne aux propriétaires d'arbres, plus de 4.000 arbres ont déjà été offerts, mais des milliers d'autres sont attendus. Le gouvernement prendra à sa charge la manutention générale et le transport du bois sur pied.

Les poursuites contre Ch. Humbert

La commission sénatoriale chargée d'examiner la demande déposée par le gouvernement en autorisation de poursuivre M. Charles Humbert, a conclu à l'unanimité à la levée de l'immunité parlementaire du sénateur de la Meuse.

Les Etats-Unis contre l'Autriche

Le Comité des affaires étrangères du Sénat a approuvé à l'unanimité une résolution, déclarant la guerre à l'Autriche-Hongrie, différant légèrement dans les termes de celle de la Chambre. Le Comité propose de soumettre la résolution au Sénat.

Un armistice de 10 jours

Les représentants plénipotentiaires des commandements suprêmes allemand, autrichien, turc, bulgare, auraient conclu, le 5 décembre, avec les plénipotentiaires représentant le commandement suprême russe, un armistice de dix jours, pour tous les fronts communs.

Cet accord aurait été fait par écrit.

La convention d'armistice produit son effet depuis le 7 décembre, à midi.

Ces dix jours seraient consacrés à terminer les négociations ; un certain nombre de délégués se seraient rendus auprès de leurs gouvernements respectifs pour fournir un rapport verbal sur le résultat des conférences.

En route pour Stockholm

Le *Social Demokraten* annonce que les maximalistes ont officiellement invité les socialistes majoritaires allemands à se rencontrer avec leurs représentants à Stockholm, pour y discuter les conditions de la paix. L'invitation a été adressée par télégramme à M. Parvus, membre du parti socialiste majoritaire allemand.

Sur le front italien

La bataille continue sans interruption sur le plateau d'Asiago.

Un détachement d'infanterie ennemi, qui tentait de descendre dans le val Franzela, a été atteint par les rafales de nos mitrailleuses et a dû sereplier en désordre.

Dans l'après-midi, après une violente préparation de feux, étendue depuis le nord de la vallée de Ronchi jusqu'au mont Kaberiaba, l'adversaire a tenté, avec de nombreuses forces, d'enfoncer notre ligne au sud de Gallio. La tentative ennemie a échoué.

Après six tentatives rejetées par nos contre-attaques, l'ennemi, décimé, a dû arrêter son avance sur le mont Sisemol.

Les Italiens tiennent bon

Une bataille très dure est engagée sur le front italien. Dans la région des Alpes comme dans celle des Flandres, les états-majors des empires centraux voudraient obtenir une solution favorable avant que l'Amérique ait jeté son poids dans la balance, et ils reprennent la tactique coûteuse des attaques en masse. Leur but en Italie, est de forcer le passage de la

Brenta pour dévaler ensuite dans la plaine de Bessano, et parallèlement. Ils ne cessent d'exercer de puissantes pressions sur la Piave. Nos alliés tiennent admirablement le coup et jusqu'à présent, aucune lézarde dangereuse ne s'est produite dans leur ligne de combat.

La ligne d'Asiago

La ligne de la zone d'Asiago est probablement plus solide aujourd'hui qu'elle n'était avant la reculade d'hier. La ligne est à présent droite, tandis qu'elle avait auparavant la forme d'un U renversé, les Italiens se trouvant à l'intérieur et l'ennemi à l'extérieur de l'U.

Pas de pension à Constantin

Aucune pension n'est allouée par le gouvernement grec au roi Constantin. Les puissances garantes ont proposé une pension d'un demi-million à allouer par la Grèce à Constantin, mais aucune somme n'a été versée jusqu'à ce jour.

Epouvantable catastrophe

Une explosion vient de détruire en partie la ville de Halifax, au Canada. La moitié de la ville est en ruines. Les pertes sont estimées à plusieurs millions. La partie nord de la ville est brûlée.

Il y aurait 1200 morts.

Halifax, capitale de la province de la Nouvelle-Ecosse, au Canada, est une ville de 46.000 habitants. Son port est un des plus beaux et des plus sûrs de l'Amérique. Halifax est le point principal des communications entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 décembre 1917

La Chambre ajourne la discussion d'une interpellation de M. Lauche relative au cas d'un réformé n° 1 qui serait traduit en Conseil de guerre pour avoir refusé de travailler à la Compagnie du Nord.

La Chambre discute l'interpellation sur la situation des rapatriés des pays envahis.

M. Basly raconte les péripéties lamentables des rapatriés. M. Lemire demande que l'on accorde l'allocation aux habitants restés en pays envahis.

MM. Basly, Defontaine, Maquillet appuient cette proposition qui est également défendue par MM. Lefebvre, Durre.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

SENAT

Séance du 7 décembre 1917

Le Sénat discute la loi qui règle la procédure devant la Haute Cour.

M. Simonnet critique le mandat donné à la Cour de Cassation pour remplir le rôle du ministère public.

M. Pérès dit qu'on aurait dû régler la procédure devant la Chambre aussi bien que devant le Sénat.

Par 226 voix contre 1 le projet de loi est voté.

Il faut que le succès de l'Emprunt soit éclatant. Il faut qu'il démontre à nos alliés, aux pays neutres et surtout à nos ennemis que les ressources ne feront jamais défaut à la France pour défendre son honneur, ses droits et sa liberté.

TROISIÈME EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE

*« Je suis convaincu que tous les citoyens
répondront à notre appel. Hésiter à sous-
crire, ce serait retarder la fin de la guerre
en ne donnant pas sur-le-champ au pays
tous les moyens de vaincre. »*

(Discours de M. KLOTZ, Ministre des Finances, à la Chambre des Députés).

La nouvelle rente française 4 % *exempte d'impôts*, garantie contre toute conversion avant le 1^{er} Janvier 1943, est émise à 68 fr. 60. Les souscriptions pour 300 fr. de rente au maximum sont irréductibles et payables immédiatement. Au-dessus de 300 fr. de rente le paiement a lieu : 12 fr. en souscrivant ; 56 fr. 60 à la répartition. Le Souscripteur peut demander à bénéficier de la libération en quatre termes échelonnés de la manière suivante : 12 fr. en souscrivant, 20 fr. à la répartition, 17 fr. 20 le 10 mars 1918, 20 fr. le 5 mai 1918. Les coupons sont payables les 16 Mars, 16 Juin, 16 Septembre et 16 Décembre de chaque année.

Prix d'émission : 68 fr. 60

Revenu réel : 5 fr. 83 %

La souscription ouverte le 26 Novembre sera close le 16 Décembre 1917.

La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT

Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Épargne, Banques et Établissements de crédit, Agents de change et Notaires.

Dernière Heure

COMMUNIQUÉ DU 7 DÉC. (22 h.)

L'artillerie se maintient active

Paris, 7 décembre, 23 h.

Assez grande activité des deux artilleries dans la région de Maisons-de-Champagne et sur la rive droite de la Meuse. Pas d'action d'infanterie.

Dans la nuit du 5 au 6 décembre, notre aviation a bombardé les gares de Fribourg, de Thionville et divers dépôts et cantonnements de l'ennemi, en arrière du front.

SUR LE FRONT ANGLAIS

Les positions anglaises améliorées au nord de la Vacquerie

Londres, 7 décembre, 22 h.

Nous avons exécuté avec succès, ce matin, une opération de détail au nord de la Vacquerie.

Des troupes de l'Ulster ont enlevé les tranchées qui constituaient nos objectifs, apportant ainsi une amélioration à nos lignes.

Nos patrouilles ont attaqué avec succès, la nuit dernière, au sud-est d'Ypres, des groupements de travailleurs ennemis.

Un coup de main allemand a été repoussé au nord-est d'Ypres. L'ennemi a eu sur ces deux points un certain nombre de tués et de blessés et a laissé des prisonniers entre nos mains.

Le temps, qui est demeuré favorable dans la journée d'hier, a permis à nos pilotes de poursuivre leurs opérations de reconnaissances et de photographie sur les positions, lignes de communications et champs d'aviation ennemis. Des bombes ont été jetées au cours de la journée sur les cantonnements allemands, et un raid très réussi a été effectué sur la gare et les voies de garage de Valenciennes, où des incendies ont été provoqués.

L'infanterie ennemie a été en outre, à plusieurs reprises, attaquée dans ses tranchées à la mitrailleuse.

Au cours des nombreux combats aériens de la journée, cinq appareils ennemis ont été abattus et trois autres traînés d'atterrir désespérés. Un des nôtres n'est pas rentré.

COMMUNIQUÉ DU 8 DÉC. (15 h.)

Activité de l'artillerie

Assez grande activité des deux artilleries sur la rive droite de la Meuse, en particulier à la cote 344 et dans les secteurs de Baumont-Bezonnaux.

Dans la région sud de Senones, les Allemands ont tenté des coups de main sur nos petits postes. Ils ont été complètement repoussés.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

Paris, 11 h. 52.

EN AUTRICHE

L'inquiétude de l'empereur

De Genève : Selon la *Nouvelle Presse Libre*, le comte Tisza a été reçu hier après-midi par l'empereur qui lui a communiqué ses inquiétudes au sujet de la réforme électorale en Hongrie.

Le comte Tisza aurait exposé à l'empereur ses vues sur la guerre et la conclusion de la paix.

On manque de vivres

De Zurich : Suivant la *Gazette de Francfort*, la mauvaise humeur régnant entre l'Autriche et la Hongrie provient surtout du service insuffisant de l'alimentation.

En Russie

Korniloff avec les Cosaques

De Petrograd : Korniloff accompagné de troupes cosaques a rejoint Kalédine.

Les Cosaques

contre les traîtres

Suivant le *Dagens Nyheter*, tous les Cosaques sont restés fidèles à Kalédine.

Kerensky plusieurs fois élu

De Stockholm : D'après une dépêche de Haparanda, Kerensky sain et sauf fait des préparatifs pour l'élection de l'Assemblée Constituante. Il a été choisi comme candidat dans plusieurs circonscriptions.

C'est à l'unanimité que le Sénat américain déclare la guerre à l'Autriche

De Washington : C'est par 72 voix contre zéro au Sénat et par 362 contre 3 à la Chambre, que le Congrès a voté la déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Autriche.

Sur le front Italien Les troupes anglo-françaises en ligne

De Rome : Le correspondant de l'*Associated Press* rapporte que les troupes alliées ont pris rang au front italien et occupent des tranchées que les Italiens épuisés abandonnent momentanément pour prendre du repos.

Les Anglais sont établis sur les hauteurs de Mentello, sur le cours supérieur de la Piave où leurs batteries sont en action.

Quoi qu'on ne puisse pas indiquer l'emplacement des Français, on peut dire que leurs positions sont importantes.

Paris, 14 h. 10.

Sur le front anglais

Activité de l'artillerie

Activité de l'artillerie ennemie au cours de la nuit, vers Flesquières et au nord de la route de Menin.

Aucun événement important à signaler.

Paris, 14 h. 35.

La Roumanie DÉCLARE rester avec les Alliés

La légation de Roumanie à Paris a reçu un télégramme de M. Brătianu, disant que son pays marche, toujours, la main dans la main avec les Alliés.

Troubles au Portugal

De Madrid : On signale des troubles à Lisbonne et à Porto en raison de la vie chère.

En Russie les Cosaques resteraient fidèles à Kalédine et à Korniloff. Ces deux généraux et Kerensky doivent essayer de remonter le courant...

L'Autriche est inquiète. La chose est normale au moment où l'Amérique implacable dans ses desseins lui déclare la guerre.

Les troupes anglo-françaises sont en ligne sur le front italien. De grosses opérations sont sans doute imminentes.

Les communiqués d'aujourd'hui sont particulièrement laconiques. Nous pensons qu'ils ne sont pas le reflet exact de ce qui se passe sur le front...

PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA
En face le Théâtre, CAHORS

Lait condensé sucré Gallia.
Lait condensé sucré Nestlé.
Chocolat de Guyenne pur cacao et sucre.

Cacao soluble pour déjeuners.
Farines alimentaires : Crèmes d'avoine, de lentilles, d'orge, de gruau, etc.

Phosphide Garnal

la plus active et la plus agréable des préparations iodotanniques phosphatées

Voulez-vous savoir ce que disent les pays neutres, de la guerre ?

Lisez « **La Tribune de Genève** » paraissant tous les jours. C'est le meilleur organe de la Suisse Française.

Prix dix centimes.

En vente à la librairie J. GIRMA, à Cahors.

IMPRIMERIE. On demande place DIRECTEUR ou GERANCE. Références. Ecrire **SIGER** Agence Havas Publicité, 8, Place de la Bourse, Paris. (2^e)

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

Chronique locale

Mauvaise foi

La Régie, comme nous le disions, a fort à faire pour obliger chacun d'obéir aux lois et règlements qu'elle est chargée d'appliquer. Si parfois elle se montre sévère, il ne faut pas lui donner tort, car vraiment, il est des gens qui étalent trop de cynisme pour rouler le fisc.

On sait que les propriétaires sont tenus de faire la déclaration des récoltes de vins de façon que les Commissions de ravitaillement puissent prélever une part de ces vins pour les poilus.

Or, la Régie s'est aperçue que bon nombre de ces déclarations sont inexactes : une enquête lui a permis d'établir que des producteurs se sont débrouillés pour diviser la récolte entre les membres de leur famille, afin qu'aucune partie de la récolte ne puisse être prélevée par la réquisition.

L'affaire est sérieuse et nous croyons savoir que les tribunaux la régleront au mieux des intérêts de l'Etat, et partant au préjudice des gens de mauvaise foi qui ont refusé d'aider au ravitaillement des poilus.

Le vin est payé assez cher, actuellement, les bénéfices réalisés par les producteurs sont suffisamment élevés pour que de fortes amendes soient infligées aux contrevenants.

Mais il y a une autre fraude que les Commissions de ravitaillement feront bien de dénoncer au Parquet. Quand elles se rendent chez certains producteurs pour prendre livraison du vin, ceux-ci leur désignent sèchement les barriques qui sont destinées aux poilus : « Voilà le vin pour la réquisition ».

Et ce vin, préparé, tripatouillé par avance, pèse 3 et même 4 degrés de moins que le vin réservé au commerce. Il est vrai que cette année, les producteurs qui auront fait cette opération seront punis, puisque l'Etat achète le vin au degré.

Mais ce tripouillage est-il licite ? Les Commissions de ravitaillement peuvent-elles accepter sans protestation ce vin ? Comment les producteurs ont-ils fait pour réduire leur vin titrant jusqu'à 10 et 11 degrés à 8 et même 7 degrés ?

Voilà des questions qui devraient être soulevées par les Commissions de ravitaillement. Ne semble-t-il pas qu'elles devraient être solutionnées par le service des fraudes ?

La Régie a fort à faire : mais cette tâche n'est pas pour l'effrayer, puisqu'aussi bien ce sera dans l'intérêt des poilus et du fisc.

PROPOS D'UN CADURCIEN

Autour des Balances

Des balances de Thémis.

Je cueille les faits locaux au jour le jour. Quand je peux, je les mets à la sauce piquante.

Or, voici venir les Assises. Vais-je aussi les assaisonner ?

Ah, certes non ! Les mœurs et moi, je veux dire les mauvaises mœurs, nous n'avons rien de commun.

On ne me verra donc pas aux Assises. Plutôt devenir sourd que d'aller écouter des choses qui... des choses qui...

Mais j'y suis allé quelquefois. Dire que je m'y suis toujours amusé serait aussi contraire à la vérité que d'affirmer l'infaillibilité de la Justice.

Bien souvent, ce que je peux avoir de bon

sens, de sérénité d'âme, de sensibilité, y a trouvé des déceptions. Et j'ai constaté que la loi y est desservie avec une passion qui s'ignore. Ceci dit pour rendre hommage à l'impartialité de tous.

L'audience s'ouvre. « Rangés en bataille autour de l'accusé », pour parler comme Victor Hugo, président, juges, procureur, greffier, — le greffier lui-même, — prennent des visages de circonstance. Ces visages sont nécessaires. Le Code ne les interdit pas, et la solennité du lieu, et la gravité de la mission sociale à remplir, démontrent péremptoirement la légitimité de ces figures. L'avocat, d'ailleurs, ne se prive pas davantage de ce masque impressionnant. Tout masque est un état d'âme. L'âme d'un avocat, l'âme d'un magistrat, c'est tout un comme austérité, un jour d'Assises. Et notez que tout ce monde-là est convaincu. Sainte conviction ! Elle est la sauvegarde de la Société accusatrice et, le plus souvent, de l'accusé. Où en arriverait-on, de part et d'autre, sans cette conviction sacerdotale ?

Le Président interroge avec tout le prestige de sa robe rouge et avec son prestige personnel. Il interroge au nom de je ne sais quel Droit prétoire, car aucun article de loi n'a prévu l'interrogatoire. Des présidents éminents l'ont rayé de leurs habitudes. C'est donc qu'ils ont pensé que ces habitudes n'étaient pas excellentes.

Autrefois, elles étaient souvent franchement mauvaises. C'était à l'époque du résumé final qui venait alourdir sur la tête du présumé coupable — aujourd'hui, il est présumé innocent, — le poids de l'interrogatoire du début. En ce temps-là, qu'on ne reverra plus, l'interrogatoire, c'était la *Question*.

Que ce temps est changé ! De nos jours, les Président d'Assises sont tous taillés sur le même patron. Un haut magistrat les a, en quelque sorte, photographiés collectivement quand il a écrit ceci :

« Le Président de Cour d'Assises doit avoir une profonde connaissance du cœur humain, une sensibilité qui le fasse compatir aux maux de ses semblables.... Il se défend de toute impression qui le porterait à voir un coupable dans chaque accusé. Une telle disposition d'esprit l'entraînerait forcément à peser davantage sur les circonstances à charge, et l'accusé trouverait ainsi un adversaire dans la personne du président que la loi a voulu lui donner pour protecteur. »

Le Président prend donc l'accusé sous son aile, et l'y serre. Puis, l'Avocat Général lui ouvre ses bras jusqu'à ce qu'il les reforme sur lui. Enfin, le Défenseur, Avocat ou Avocate, lui ouvre son sein, bien heureux quand les Jurés ne le lui arrachent pas, l'accusé, pas le sein.

Heureux homme, cet accusé qui rencontre ainsi sur son chemin tant de tuteurs zélés à le conduire chez lui... ou en prison, voire même à la *Veuve* !

Il est d'autres participants aux drames de la Cour d'Assises : la foule et les témoins.

La foule ? Clemenceau disait d'elle que sa mentalité n'a pas changé depuis qu'elle préférerait Barabbas à Jésus. Clemenceau exagérerait apparemment. Mais les jugements de la foule, qui oserait sonder leur psychologie ? Qui mesurer leur influence sur le sort des condamnés et des absous, des coupables et des innocents ?

Les témoins ? Révérence parler, ils sont comme les melons.

Qu'un bon témoin est une rare chose ! J'entends un témoin exempt de l'exubérance de Tartarin, comme de la majestueuse hêtise de M. Homais, du bredouillage de Brid'oison, comme de la lourde déclamation de Montfleury, de la duplicité de Tartuffe, comme des contradictions de Dorante, un témoin précis, concis, scrupuleux, un témoin véridique. Hélas ! le témoin idéal sera bien malaisé à dénicher, tant que cette espèce-là se recrutera parmi les hommes !

Heureusement, il reste à la Justice, il reste les enfants dont, comme chacun sait, la bouche est un puits d'où la vérité sort toute nue, quand, d'aventure, elle sort...

Citations à l'ordre du jour

Notre jeune compatriote M. Delmas Fernand, sergent au 329^e d'infanterie, a été cité en ces termes à l'ordre du jour :

« Delmas Fernand, sergent au 329^e d'infan-

terie est décoré de la croix de guerre avec la citation suivante : « Brave et habile, s'est conduit brillamment à l'assaut du 29 juillet 1917. »

Nos félicitations au brave sous-officier dont la famille habite à Cahors, rue Emile Zola.

Parmi les citations à l'ordre du jour, nous relevons celle dont a été l'objet notre compatriote Aubry Michel, soldat au 44^e territorial d'infanterie.

Elle est ainsi conçue : « Au front depuis le début de la campagne, pas vigoureux mais énergique ; s'est révélé patrouilleur hardi et expérimenté devant Verdun en 1914 et 1915, a assuré un service pénible jusqu'en 1^{re} ligne sous de violents bombardements au Chemin des Dames. »

Nos félicitations au vaillant soldat, qui avant la mobilisation était ouvrier chez M. Pierre Marmiesse, peintre à Cahors.

Promotion

M. Henri, sous-lieutenant au 7^e d'infanterie, est promu au grade de lieutenant à titre temporaire.

Enseignement primaire

Mlle Nadal est nommée institutrice à Carluet.

Contributions indirectes

M. Monteil, commis des contributions indirectes à Cahors, est nommé commis principal à Sully-sur-Loire (Loire).

Nos félicitations.

Société de Préparation Militaire de Cahors

Les cours d'éducation physique et de préparation militaire reprendront la semaine prochaine. Afin de procéder aux inscriptions et fixer les heures des séances, une réunion aura lieu dans une salle de la Mairie de Cahors le mercredi 12 courant à 20 h. 1/2.

Tous les jeunes gens (inscrits ou non inscrits) des classes 1919 1920, 1921, et 1922 sont invités à y assister.

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES-VITICULTEURS

Les propriétaires-viticulteurs désireux de souscrire à l'EMPRUNT et que les difficultés actuelles des transports empêcheraient de réaliser la vente de leur vin, trouveront à la Banque de France toutes facilités pour se procurer les fonds nécessaires.

Nous, croyons savoir que ces fonds pourraient être fournis aux propriétaires sous forme d'escompte au taux de 5 0/0 ; cet argent pourrait être immédiatement, placé à 5,83 0/0 (presque 6), d'où opération avantageuse.

Les propriétaires désireux de faire l'opération peuvent s'adresser au Directeur de la Banque de France à Cahors.

Match du 2 décembre

Le 2 décembre s'est disputé le match de Revanche du « Club Athlétique Cadurcien » (1) contre la Quercynoise (1) du Lycée Gambetta.

La « Quercynoise » a triomphé à nouveau du « C. A. C. » par 10 points à 0. C'est la deuxième fois que les Lycéens montrent leur supériorité sur ceux de la Ville. Cependant le « C. A. C. » s'est mieux défendu que la fois précédente.

Entraînement

En vue des matches que le « Club Athlétique Cadurcien » aura à disputer à Cahors, Montauban et Toulouse, les jeunes gens des 1^{re} et des 2^e équipes sont tenus de se rendre, le dimanche 7 décembre au terrain habituel, avec leur équipement.

Toute absence non motivée sera punie d'une amende de 0 fr. 50.

Société d'Agriculture du Lot

La Société d'Agriculture du Lot se réunira en assemblée générale, le samedi 15 courant à 13 heures et demie, à son siège social, 14 rue du Lycée.

Ordre du jour :

Présentation de comptes ;
Rapport du délégué à la foire de Bordeaux ;
Ratification des décisions des commissions réunies ;
Présentation de nouveaux membres ;
Questions diverses.

A qui les brebis ?

Lundi dernier, 3 décembre courant il a été trouvé, Place Thiers, deux brebis. Les réclamer au Bureau de Police.

Le colis gratuit de Noël

Le « Journal officiel » promulgue la loi autorisant, à l'occasion de Noël et du 1er janvier 1918, l'envoi gratuit par poste d'un paquet du poids maximum d'un kilogramme à destination de tous les militaires et marins présents dans la zone des armées, en France, aux colonies, dans les pays de protectorat et à l'étranger ou en service à la mer.

La Bière

Il est inexact que le gouvernement songe à supprimer la bière comme conséquence de l'utilisation de l'orge pour la panification ; la consommation en serait seulement interdite dans les cafés sous forme de bocks et demis.

Condamnée pour malfaçon d'obus

Le tribunal correctionnel de Bordeaux a condamné à treize mois de prison la femme S..., employée dans une poudrerie, pour avoir volontairement omis de mettre dans chaque obus qu'elle chargeait la quantité réglementaire d'explosif, ce qui lui permettait d'en charger une plus grande quantité et d'obtenir ainsi un salaire plus élevé.

La fermeture de la chasse

Le ministre de l'agriculture a consulté les préfets sur la question de la fermeture de la chasse et, d'après leurs réponses, il semble que cette fermeture sera fixée au dimanche 6 janvier.

Les envois collectifs de pain frais aux officiers français prisonniers

Aux termes d'un nouvel accord conclu avec le gouvernement allemand, les officiers français et belges prisonniers de guerre en Allemagne bénéficieront désormais gratuitement, comme les hommes de troupe et pour la même ration qu'eux, des envois collectifs de pain faits dans les camps par la Fédération nationale. Les expéditions commenceront à la date du 10 décembre. A partir de cette date, les paquets individuels adressés aux officiers ne devront plus contenir ni pain ni biscuit ; toutefois, l'envoi des gâteaux et des « cakes » demeure permis.

Les correspondances pour l'armée d'Italie

Pour éviter tout retard, l'adresse des correspondances à destination des troupes françaises en Italie, doit être rédigée exactement comme celle des lettres et paquets pour le front français, c'est-à-dire comporter seulement : les noms, les prénoms et grade du destinataire, indication de l'unité à laquelle il appartient (régiment, compagnie, escadron, batterie, etc.), et celle du numéro du secteur postal, à l'exclusion de toute mention

spécifiant que le destinataire se trouve sur le front italien.

La sortie des fûts vides

Les demandes de dérogations aux prohibitions de sortie relatives aux fûts vides allant prendre charge de vins en Italie devront, désormais, être adressées directement au ministère du ravitaillement (rue Bassano, 26), service des boissons. Les demandes qui recevront un avis favorable de ce département seront soumises par ce service à la commission des dérogations aux prohibitions de sortie, qui délivrera le permis d'exportation.

Nouveaux engins boches

La police spéciale du port de Brest vient de prévenir les navigateurs que les agents boches mettent en circulation des engins de destruction nouveaux, consistant en boîtes de conserves contenant des bombes. Ils emploient aussi le moyen suivant : Un navire étant en partance, ils prient l'un des marins de l'équipage de vouloir bien emporter un colis pour un ami habitant le pays où ils se rendent. Ce colis renferme un engin à horlogerie qui éclate en cours de route.

Nos érudits

De l'Echo des Gourbis :

Le colonel ayant mis au rapport d'étudier les moyens de préserver contre les chocs les marmites norvégiennes qu'on venait de recevoir, un poilu était en train d'en entourer une d'osier lorsqu'un capitaine avisant ce vannier improvisé lui demanda ce qu'il faisait là.

« Je fais un panier pour la marmite Mérovingienne », répondit l'autre.

Notre capitaine en resta si nous osions dire comme plusieurs ronds de flan. Il ne se serait jamais douté que les descendants de Mérovée étaient pour quelque chose dans l'invention de cet appareil culinaire. Cela prouve d'ailleurs en leur faveur. Il s'intéressaient à l'ordinaire de leurs troupes.

Etat-civil de la ville de Cahors

Du 1er au 8 décembre 1917

Mariage

Billote Raphaël-André, mobilisé au 105^e d'artillerie lourde et Cornillau Yvonne-Marie-Honorine.

Décès

Cubertou Louis, soldat au 118^e rég. territorial d'infanterie, 45 ans, Hospice.
Charrié Jean, 85, Hospice.
Aymès Jean-Auguste, comptable au gaz, 19 ans, rue de la Préfecture.

Castelfranc

C'est avec une vive satisfaction que la population a appris le rétablissement de la distribution du courrier de 10 h. 1/2. Nous nous faisons l'interprète du Conseil municipal et de la population, pour adresser à M. le Préfet, nos plus sincères remerciements.

Figear

Football. — Une équipe de football association vient d'être formée, comme tous les ans, au collège de notre ville. Les entraînements ont lieu régulièrement, les jeudi et dimanche, sur le terrain de l'hospice. Entrée libre et gratuite.

Souillac

Arrestation. — La gendarmerie de Souillac a mis en état d'arrestation le nommé Bergougnoux, âgé de 14 ans, soupçonné de vol. Il a été incarcéré mardi à la prison de notre ville.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Emprunt National 1917

Les souscriptions sont reçues sans frais tous les jours

à l'AGENCE DE CAHORS, et tous les jours de foire ou de marché aux bureaux de Souillac et de Gourdon.

LA NATURE

La liaison aérienne et la T.S.F. en avion chez les Allemands

La Nature, n° 2306, consacre son article de tête à la liaison de l'avion avec les postes terrestres. Au fur et à mesure que les combats se perfectionnent, le rôle de l'aviation croît, et l'importance d'une union intime entre l'avion, l'artillerie et l'infanterie ne saurait être exagérée. Les moyens pour l'assurer ont évolué chez nos ennemis comme chez nous ; il est intéressant de suivre les progrès qu'ils ont accomplis, depuis le virage conventionnel jusqu'au message par T.S.F. dernier procédé mis au point.

L'article de La Nature en précisant les avantages et inconvénients de chacun des moyens utilisés, insiste particulièrement sur l'application allemande de la T.S.F. comme soutien d'infanterie et pour le réglage du tir, et montre les caractéristiques du poste émetteur d'ondes hertziennes, installé à bord des avions allemands. Cet article est accompagné de figures et schémas.

Lire dans le même numéro : Le nouvel hôpital civil de Lyon ; — Lancement du bateau Béton I ; — Vaccination contre la fièvre typhoïde dans l'Armée ; — Projets d'agrandissement du port du Havre, etc.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Emprunt de la Défense Nationale

La Banque de France

reçoit, sans frais, les souscriptions.

ON DÉSIRE ACHETER BON PIANO

S'adresser au Bureau du Journal

SUIS ACHETEUR bidons vides carbure, soude, bon état, CASTANET à Ste-Foy-La-Grande (Gironde).

SAVON de MÉNAGE

(Garanti non silicaté)

LIVRAISON IMMÉDIATE

Postal 10 k. brut 28 fr. ; par 5 postaux, 27 fr. ; Caisse de 100 k. 248 fr. ; de 50 k. 125 fr. franco remboursement.

ON DEMANDE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX

Savonnerie M. FOURNIER, 89, r. Paradis, Marseille.